

Décision

portant cessation d'activité d'un agent chargé de la
mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité
dans une unité du CNRS



DEC111342DR10

www.alsace.cnrs.fr

Vu la décision n° DEC940006DR10 du 1^{er} Juin 1994 nommant
M. Patrick MASSON, Agent Chargé de la Mise en Oeuvre des règles d'hygiène
et de sécurité (ACMO);

Il est mis fin, à compter du 16 Juin 2011 aux fonctions d'agent chargé de la mise
en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par
M. Patrick MASSON dans l'unité du CNRS n° UMR7504;

Un extrait de cette décision sera publié au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg le 17 Juin 2011

Le directeur de l'unité

Marc ORILLON

Visa du délégué régional du CNRS

Bertrand MINAULT

Visa du chef d'établissement partenaire
Le président de l'Université de Strasbourg
Alain BERETZ



www.alsace.cnrs.fr

Délégation
régionale

| 2

CONFIDENTIAL
ELEMENTARY
S1